

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

On s'abonne à SAUMUR... Chez tous les Libraires... A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER...

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées...

On s'abonne à PARIS.

Chez M. HAVAS-LAVITTE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

15 Novembre 1878.

MANIFESTE

Du Comité des Droites.

La réunion des sénateurs conservateurs a invité son Comité à adresser la circulaire suivante à MM. les Délégués pour les élections sénatoriales :

A Messieurs les Délégués sénatoriaux.

En acceptant la délégation de son conseil municipal, chacun de vous a mesuré l'importance du vote qu'il émettra le 5 janvier prochain. Une question plus grave pourrait-elle être proposée à vos suffrages ?

Avec une assurance factice et calculée, nos adversaires se flattent de triompher dans tous les départements, même dans ceux où leur échec est certain.

Ne perdez pas un instant de vue le but que poursuit la politique des radicaux et celle de leurs auxiliaires.

Ceux-ci veulent conserver le Sénat, mais annuler son rôle constitutionnel. Ils sont d'avis qu'il faut diviser le pouvoir législatif entre deux Chambres, mais entre deux Chambres dociles au même mot d'ordre.

qui inspirent confiance aux hommes modérés.

Les années qui viennent de s'écouler ont cependant mis en relief la sagesse du Sénat. Entre les deux Assemblées, des dissentiments se sont élevés sur les mesures législatives qui ont été soumises à leurs délibérations ; c'était le droit du Sénat de défendre ses convictions, et c'est par un étrange abus des mots, par une singulière interprétation de la Constitution que ces dissentiments ont été appelés des conflits.

Quoique le Sénat ait agi avec modération, la prévision de sa résistance a beaucoup arrêté de projets téméraires, et sa fermeté en a fait échouer qui avaient affronté le grand jour ou même obtenu un premier succès.

Si cette garantie venait à être détruite, vous verriez apparaître et triompher ce programme de politique radicale qui, malgré tout le soin qu'on met à le dissimuler, perce sous le voile de l'opportunisme.

Des discours récents, prononcés au milieu de manifestations bruyantes, vous ont appris ce qu'on cherche à détruire ; nous savons ce que nous voulons défendre.

Quelque équivoque qu'on s'efforce de faire naître sur le sens du mot conservateur, personne ne s'y trompera, et chacun de vous saura reconnaître et exclure les candidats dont les desseins ont été dévoilés par les chefs du parti radical.

Sous prétexte d'une hostilité imaginaire, ils veulent toucher à l'indépendance de la magistrature ;

Sous prétexte de combattre ce qu'ils appellent le cléricalisme, ils veulent chasser la religion des écoles et entraver le service des églises et des temples, soit en supprimant le budget des cultes, soit en rendant impossible le recrutement du clergé ;

Sous prétexte de fonder la République,

que cependant ils disent être ouverte à tous, ils veulent exclure des emplois publics les fonctionnaires qui, par leur capacité, ont mérité de les obtenir, et par leurs longs services mériteraient de les conserver ;

Sous prétexte d'introduire partout l'esprit libéral, ils veulent faire pénétrer dans l'armée la discussion et à sa suite l'indiscipline ;

Sous prétexte de prévenir des conflits, ils veulent enlever à l'autorité militaire, pour les soumettre immédiatement aux agents politiques des départements, ces vaillantes légions de gendarmerie qui, jusqu'à présent, avec l'armée dont elles font partie, ont veillé impartialement à la sécurité de tous les citoyens ;

Sous prétexte de dégrever les consommateurs des villes, ils veulent, par des recherches vexatoires, déterminer les revenus des propriétaires et les profits de l'industrie et du commerce, pour les frapper d'un impôt nouveau qui s'ajouterait aux taxes que payent déjà les mêmes revenus.

Vous ne voterez pas pour les candidats dont l'élection nous donnerait :

- Une magistrature sans indépendance ;
Des écoles sans Dieu ;
Des églises sans ministres du culte ;
Une armée sans discipline ;
Une gendarmerie soumise directement à l'autorité civile ;
Un impôt nouveau et vexatoire sur le revenu.

Si vous avez à cœur d'arrêter ces entreprises, vous écouterez les instances pressantes que nous vous adressons pour la réélection des sénateurs conservateurs qui, pendant trois années, ont, par la constance de leurs votes, prouvé leur fermeté d'esprit et de caractère.

Le passé vous dit assez ce qu'ils seront dans l'avenir.

Dans la plupart des départements, l'accord s'est fait entre les fractions du parti conservateur, dès les premiers jours, sur les noms des sénateurs soumis à la réélection. Que partout on se hâte de suivre cet exemple. Que partout on oublie d'anciennes divi-

sions pour se donner la main sur le terrain commun que nous offre la résistance au radicalisme.

Les gouvernements qui se sont succédés en France y ont laissé — c'est un honneur pour notre pays — des regrets et des amis fidèles. Mais les préoccupations de parti doivent aujourd'hui être écartées. Il faut que nous marchions en rangs serrés, car nous avons devant nous des adversaires nombreux et disciplinés.

Electeurs sénatoriaux,

Vous repousserez et ceux qui veulent une destruction violente et immédiate, et ceux, non moins dangereux, qui veulent, comme ils le disent, « renverser lentement, mais sûrement ».

Chronique générale.

Tout le monde savait que les élections d'octobre 1877 se sont faites sous une pression de terreur habilement exercée par les radicaux : « Voulez-vous de nouveau, disaient-ils, une invasion allemande, vos fils appelés à la frontière, toutes les horreurs d'une guerre sans alliés et sans préparatifs ?

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

NOVEMBRE.

(Suite.)

L'intérieur de la ferme répondait à son extérieur. Les murs blanchis n'avaient d'autre ornement qu'une rangée de fusils de toutes dimensions. Les meubles massifs ne rachetaient qu'imparfaitement leur apparence grossière par l'exagération de la solidité.

Des signes trop certains l'indiquaient, du reste. Un couvert que nul ne se donnait la peine de desservir était dressé à demeure près de la fenêtre. Les assiettes et les plats y étaient dispersés sans

ordre, chargés de pelures de pommes de terre et d'os à demi rongés. Plusieurs bouteilles vides exhalaient une odeur d'eau-de-vie mêlée à l'acre senteur de la fumée de tabac.

Après avoir fait asseoir son hôte, le fermier avait allumé sa pipe, et ses deux fils avaient repris leur travail devant le foyer. Le silence était à peine interrompu, de loin en loin, par une brève remarque à laquelle il était répliqué par un mot ou une exclamation ; puis tout redevenait muet comme auparavant.

— Dès mon enfance, me dit le vieux caissier, j'avais été très-sensible à l'impression des objets extérieurs ; plus tard, la réflexion m'avait appris à étudier les causes de cette impression plutôt qu'à la repousser. Je me mis donc à examiner plus attentivement tout ce qui m'entourait.

Au-dessous des fusils que j'avais remarqués dès l'entrée, étaient suspendus des pièges à loup ; à l'un d'eux pendait encore les lambeaux d'une patte broyée qu'on n'avait point arrachée aux dents de fer. Le manteau fumeux de la cheminée était orné d'une chouette et d'un corbeau cloués au mur, les ailes étendues et la gorge traversée d'un énorme clou ; une peau de renard récemment écorché était étalée devant la fenêtre ; et un croc de garde-manger, fixé à la principale poutre, laissait voir une oie décapitée dont le cadavre tournait au dessus de nos têtes.

Mes yeux, blessés de tous ces détails, se reportèrent alors sur mes hôtes. Le père, assis vis-à-vis de moi, ne s'interrompait de fumer que pour se verser à boire ou pour adresser à ses fils une réprimande. L'aîné de ceux-ci grattait une longue baille dont les raclures sanglantes jetées dans le feu nous enveloppaient, par instant, d'une odeur fétidement doucereuse ; le second aiguillait des couteaux de boucher. Un mot prononcé par le père m'apprit que l'on se préparait à tuer un porc le lendemain.

Il y avait dans ces occupations et dans tout l'aspect de cet intérieur je ne sais quelle brutalité d'habitudes qui semblait expliquer l'aride tristesse de l'extérieur et la compléter. Mon étonnement s'était peu à peu transformé en dégoût, et mon dégoût en malaise. Je ne puis détailler toutes les alliances d'images qui se succédèrent à mon imagination ; mais, cédant à une invincible répulsion, je me levai en déclarant que j'allais me remettre en route.

Le fermier fit quelques efforts pour me retenir : il parla de la pluie, de l'obscurité, de la longueur du chemin ; je répondis à tout par l'absolue nécessité d'arriver à Montargis cette nuit même, et, le remerciant de sa courte hospitalité, je repartis avec un empressement qui dut lui confirmer la vérité de mes paroles.

Cependant la fraîcheur de la nuit et le mouvement de la marche ne tardèrent pas à changer la direction de mes idées. Éloigné des objets qui

avaient éveillé chez moi une si vive répugnance, je sentis celle-ci se dissiper peu à peu. Je commençai par sourire de ma promptitude d'impression ; puis, à mesure que la pluie devenait plus abondante et plus froide, mon ironie se changeait en mauvaise humeur. J'accusais tout bas la manie de prendre ses sensations pour des avertissements. Ce fermier et ses fils n'étaient-ils pas libres, après tout, de vivre seuls, de chasser, d'avoir des chiens et de tuer un pourceau ? où était le crime ? Avec moins de susceptibilité nerveuse, j'aurais accepté l'abri qu'ils m'offraient, et je dormirais chaudement, à cette heure, sur quelques bottes de paille, au lieu de cheminer péniblement sous la bruine !

Cependant, lorsqu'au milieu du jour je me levai reposé, j'étais instinctivement revenu à mon premier jugement. L'aspect de la ferme se représentait à moi sous les couleurs repoussantes qui, la veille, m'avaient déterminé à la fuir. J'avais beau soumettre mes impressions au raisonnement, celui-ci finissait lui-même par se taire devant cet ensemble de détails sauvages, et était forcé d'y reconnaître l'expression d'une nature inférieure ou les éléments d'une funeste influence.

Je repartis le jour même, sans avoir pu rien apprendre sur le paysan, ni sur ses fils ; mais le sou-

Justice à procureurs généraux.

On cherche à répandre le bruit d'une alliance entre l'Allemagne et l'Italie contre la France et à présenter une guerre comme conséquence possible d'élections favorables aux candidats du gouvernement. Démentir ces bruits et prendre les mesures les plus énergiques contre leurs auteurs.

Suivait l'indication des mesures à prendre; enlever les affiches où ces horreurs se montraient, saisir les ballots d'affiches, au besoin arrêter les colporteurs.

Et c'était tout.

On ne pouvait pas faire moins pour arrêter un mal aussi urgent. On était au 14 octobre, à trois jours du vote.

Ce qui est inconcevable, c'est qu'un organe du parti républicain se soit lui-même chargé de fournir contre le patriotisme de ses coréligionnaires cet accablant témoignage. Mais, comme on l'a dit, il faut bien de l'esprit pour se passer de sens moral; M. Allain-Targé et les siens ont, sans doute, beaucoup d'esprit; toutefois, ils n'en ont pas encore assez pour faire au naturel en toute occasion figure d'honnêtes gens. Ce qui a tenté le rapporteur radical, c'est l'avantage de produire une pièce où l'on voit que, dans la lutte électorale qui a suivi le 16 Mai, il y a eu un moment où le ministère a paru ne pouvoir retenir sa colère contre d'indignes Français qui recrutaient dans la terreur et la honte du pays des voix pour la République.

Au surplus, l'élection de M. de Mun à Pontivy va donner lieu à d'autres scandales. De tous les autres de la démagogie sont partis les ordres les plus impérieux. Cette élection, c'est le cléricalisme avec son vrai visage. Il faut en faire une exécution exemplaire. L'invalidation doit être emportée de haute lutte.

M. Henri Allain-Targé, l'un des grands inquisiteurs du saint-office républicain, s'en est donné à cœur joie dans son rapport sur l'élection de M. de Mun. Ce factum inquisitorial est ainsi jugé par l'un de nos confrères de Paris:

Ce n'est qu'un long et violent réquisitoire rédigé par un procureur sans mandat sur des témoignages dont l'impartialité est suspecte et dont l'inexactitude sera facilement démontrée.

Les calomnies contre le clergé ont trouvé droit d'asile dans ce factum où la haine perce et d'où l'équité semble absente.

Accueillir des bruits sans preuves, tenir pour vraies toutes les assertions des vaincus du scrutin, mêmes les plus odieuses et les plus ridicules, former de ce ramassis de délations et de racontars un acte d'accusation, tel a été le travail de M. Allain-Targé qui n'a pas craint de relever, comme un fait de pression électorale, quelques coups de battoir appliqués par des blanchisseuses à un agent trop zélé du candidat républicain.

A propos de la dépêche de M. de Broglie,

venir de la ferme resta profondément gravé dans ma mémoire.

Dix années plus tard, je traversais en diligence le département du Loiret. Penché à une des portières, je regardais des taillis nouvellement soumis à la culture, dont un de mes compagnons de voyage m'expliquait le défrichement, lorsque mon œil s'arrêta sur un mur d'enceinte percé d'une porte à claire voie. Au fond s'élevait une maison dont tous les volets étaient clos et que je reconnus sur le champ: c'était la ferme où j'avais été reçu. Je la montrai vivement à mon compagnon, en lui demandant qui l'habitait.

Personne pour le moment, me répondit-il.

Mais n'a-t-elle point été tenue, il y a quelques années, par un homme et ses deux fils?

Les Tureau, dit mon compagnon de route en me regardant; ah! vous les avez connus?

Je les ai vus une seule fois.

Il hochait la tête.

Oui, oui, reprit-il; pendant bien des années ils ont vécu là comme des loups dans leur tanière; ça ne savait que travailler la terre, tuer le gibier et boire. Le père menait la maison; mais des hommes tout seuls, sans femmes pour les aimer, sans enfants pour les adoucir, sans Dieu pour les faire penser au ciel, ça tourne toujours à la bête féroce, voyez-vous; si bien qu'un matin, après avoir bu

citée plus haut, le Journal de Maine-et-Loire s'exprime ainsi:

Voilà la fameuse découverte du « cher Henri, » voilà la pièce Et là-dessus, grande indignation de la part des républicains de la République française.

Quelle horreur, vraiment! — Comment, voilà de prétendus républicains, voilà des agents électoraux sans scrupules qui, désespérant de leur cause, ne reculent pas devant les mensonges et les calomnies les plus odieuses et les plus anti-patriotiques; ils répandent le bruit d'une alliance offensive et défensive entre l'Allemagne et l'Italie; ils disent que nous sommes menacés de la guerre si les candidats conservateurs sont élus et si les républicains ne passent pas; — voilà ce que quelques républicains ont osé dire; le fait est avéré, il a été établi par témoins devant les tribunaux, à Angers par exemple; — eh bien! savez-vous pour qui le grand inquisiteur M. Allain-Targé réserve tous ses blâmes, pour qui la République française, dont M. Allain-Targé est rédacteur, réserve toute son indignation et toutes les foudres de son éloquence? Eh! parbleu, pour M. le duc de Broglie qui n'a pas hésité, lui, à signaler ces faits aux parquets et à demander la répression de ces délits.

Il nous semble, vraiment, qu'il est inutile d'insister pour faire comprendre à nos lecteurs que nous réservons, nous, toute notre indignation pour les agents et colporteurs des odieuses calomnies exploitées ainsi par les candidats et par le parti républicain.

Quant à la dépêche de M. le duc de Broglie, elle n'est que le résumé et l'exécution littérale de la circulaire que M. le garde des sceaux avait publié la veille au Journal officiel; et voici tout ce qui convient, à nos yeux, de répondre sur ce sujet au réquisitoire de M. Allain-Targé et de la République française. Bien loin de vouloir dissimuler la mesure adoptée par lui, M. le duc de Broglie s'en est, dit le Français, justement et fièrement vanté à la tribune. Voici les paroles qu'il prononçait le 19 novembre 1877, et devant lesquelles tombent toutes les fantasmagories des inquisiteurs et des procureurs de la gauche:

Quand j'ai vu, a-t-il dit alors, ces calomnies se répandre avec un acharnement, une activité de propagande inouïs, par des brochures, des journaux, des agents de commerce, des colporteurs, sous toutes les formes enfin, quand j'ai vu cela, j'ai fait pour étouffer, pour arrêter cette diffusion du mensonge, tout ce qui était en mon pouvoir. Tous les moyens légaux que j'avais, je les ai employés, et j'ai même regretté sur ce point de ne pas en avoir davantage. Ainsi, quand on procédera à la vérification des pouvoirs, si l'on trouve, comme on l'a dit, que les magistrats des parquets ont poursuivi, pendant l'élection, des journaux et même des candidats (et je ne sais pas que les candidats soient des personnes inviolables et aient le droit de commettre des délits); si l'on trouve quelque ardeur dans les poursuites judiciaires, on verra que c'est toujours contre

cette calomnie qu'à mon instigation et à mon exemple les magistrats se sont élevés.

Les députés royalistes, réunis hier avant la séance pour arrêter l'altitude dans la discussion du budget, ont décidé d'intervenir dans la discussion.

Sur le renseignement que le budget des cultes serait absolument le même que le précédent, ils ont résolu de voter ce budget sans contestation en faisant leurs réserves pour l'avenir.

Ils discuteront les autres budgets, notamment le budget de l'agriculture, sur lequel plusieurs amendements seront déposés.

La réunion a décidé de poser une question à M. Dufaure sur l'affaire des Frères de Lambezellec, en étendant la question à toutes les mesures prises contre les établissements congréganistes.

On doute que le budget puisse être mis à l'ordre du jour de lundi, le budget des travaux publics n'étant pas prêt.

La commission du budget est complètement d'accord sur les dégrèvements de 1879, lesquels monteront à 49 millions. Les impôts sur la chicorée sont supprimés; ceux sur les timbres pour les effets de commerce sont réduits à 50 centimes pour mille francs. En retour, les chèques paieront désormais un droit proportionnel à leur valeur. La réduction sur les effets de commerce sera appliquée à partir du 1^{er} mars 1879. Relativement aux huiles, la commission a décidé que l'impôt sur les huiles serait supprimé dans toutes les villes n'ayant pas d'octroi sur l'huile et dans les villes où l'Etat a un droit inférieur à celui de l'octroi.

A la fin de la semaine dernière, M. le ministre des travaux publics a signé, avec les Compagnies des chemins de fer de l'Ouest et du Midi, des conventions spéciales pour leur concéder l'exécution et l'exploitation d'un certain nombre de lignes comprises parmi celles que l'Etat a rachetées.

Le conseil général de la Seine sera prochainement appelé à donner son avis sur la question du rétablissement des tours.

Les autres conseils généraux, également consultés, se sont montrés, en grande majorité, favorables à la mesure. Toutefois, plusieurs de ces assemblées ont demandé qu'on n'en revint pas purement et simplement à l'ancien régime, mais qu'on en atténuat les inconvénients en allouant aux filles-mères indigentes des secours assez larges pour leur permettre d'élever elles-mêmes leurs enfants. Par ce moyen, on pourrait arriver à diminuer le nombre des abandons de nouveau-nés.

L'administration est, dit-on, favorable à cette combinaison.

L'Académie française a élu hier un académicien en remplacement de M. de Loménie. M. Henri Taine a obtenu 20 voix; M. Edouard Fournier, 4; M. Lecomte de l'Isle, 1. — M. Taine est donc élu académicien.

Dans le discours de lord Beaconsfield, au banquet du lord-maire, se trouve ce passage qui contient une dédaigneuse leçon à l'adresse de M. Gambetta:

« Le monde est gouverné par des souverains et par des hommes d'Etat, et non par des articles de journaux ou par les bavardages de TÊTES DE LINOTTES SANS RESPONSABILITÉ... »

Le mot est dur; mais il n'est pas immérité.

IL N'Y A PLUS D'ENFANTS.

Qu'aurait dit le dessinateur humoristique Gavarni, si on lui avait prédit qu'un temps viendrait où les bébés dont il savait si bien croquer les naïvetés joueraient à la politique, ou, au lieu de tourner des compliments empruntés au Parfait Secrétaire, au lieu d'adresser des sermons bien sentis à leurs poupées, des bambines de dix ans, les lèvres encore barbouillées de confitures, prononceraient des allocutions républicaines?

Quelque porté que fût Gavarni au pessimisme, il eût haussé les épaules en souriant comme à une charge d'atelier. Eh bien! il eût eu tort.

Au Fidelaire, près Conches (Eure), dans un banquet offert à l'occasion de la Sainte-Cécile par les membres de la société « la Renaissance » (?) aux sociétaires, à leurs dames et demoiselles, une fillette de dix ans les a remerciés dans un discours publié par l'Union républicaine de l'Eure, discours qui renferme des phrases de ce calibre:

« Vous rehaussez l'éclat des fêtes que rendront plus fréquentes et plus animées la paix et la liberté; et par suite l'abondance et le bien-être que nous donnera le régime républicain sous lequel nous aurons le bonheur de vivre.

« Par vos airs patriotiques, vous ferez vibrer dans nos cœurs la fibre nationale.

« L'harmonie des sons que vous faites entendre produira l'harmonie des idées.

« Toutes les opinions se fondront dans un seul sentiment: l'amour du pays, de la liberté, de la République.

« Et nous, vos mères, vos sœurs, vos amies, nous vous acclamerons et vous tresserons des couronnes, comme autrefois les Athéniennes pour les jouteurs des jeux olympiques, et les châtelaines du moyen âge pour les joyeux maîtres du gai savoir.

« Aujourd'hui, messieurs, nous buvons à votre santé, à vos succès, à l'union fraternelle de tous.

« Vive la musique républicaine du Fidelaire!

« Vive la France! Vive la République!

Pauvre bébé! Et l'on parlait de Pic de la Mirandole?...

trop d'eau-de-vie, il paraît que l'aîné n'a pas voulu atteler la charrue; le père l'a frappé de son fouet, et le fils, qui était fou d'ivresse, l'a tué d'un coup de fusil.

Le 14, au soir. — L'histoire du vieux caissier m'a préoccupé tous ces jours-ci; elle est venue s'ajouter aux réflexions que m'avait inspirées mon rêve.

N'ai-je point à lirer de tout ceci un précieux enseignement?

Si nos sensations ont une incontestable influence sur nos jugements, d'où vient que nous prenons si peu de souci des choses qui éveillent ou modifient ces sensations? Le monde extérieur se reflète perpétuellement en nous comme dans un miroir et nous remplît d'images qui deviennent, à notre insu, des germes d'opinion ou des règles de conduite. Tous les objets qui nous entourent sont donc, en réalité, autant de talismans d'où s'exhalent de bonnes et de funestes influences. C'est à notre sagesse de les choisir pour créer à notre âme une atmosphère salubre ou mortelle.

Convaincu de cette vérité, je me suis mis à faire une revue de ma mansarde.

Le premier objet sur lequel mes yeux se sont arrêtés est un vieux cartulaire provenant de la plus célèbre abbaye de ma province. Déroulé avec complaisance, il occupe le panneau le plus apparent.

D'où vient que je lui ai donné cette place? Pour moi, qui ne suis ni un antiquaire, ni un érudit, cette feuille de parchemin rongée des mites devrait-elle avoir tant de prix? ne me serait-elle point devenue précieuse à cause d'un des abbés fondateurs qui porte mon nom, et n'aurais-je point, par hasard, la prétention de m'en faire, aux yeux des visiteurs, un arbre généalogique?... En écrivant ceci, je sens que j'ai rougi. Allons, à bas le cartulaire! reléguons-le dans mon tiroir le plus profond.

En passant devant ma glace, j'ai aperçu plusieurs cartes de visite complaisamment étalées le long de l'encadrement. Par quel hasard n'y a-t-il là que des noms qui peuvent faire figure?... Voici un comte polonais... un colonel retraité... le député de mon département... Vite, vite, au feu ces témoignages de vanité! et mettons à la place cette carte écrite à la main par notre garçon de bureau, cette adresse de dîners économiques, et le reçu du revendeur auquel j'ai acheté mon dernier fauteuil. Ces indications de ma pauvreté sauront, comme le dit Montaigne, mater ma superbe, et me rappelleront sans cesse à ma modestie qui fait la dignité des petits.

Je me suis arrêté devant les gravures accrochées au mur. Cette grosse Pomone qui rit assise sur des gerbes, et dont la corbeille ruisselle de fruits, ne fait naître que des idées de joie et d'abondance. Je la regardais l'autre jour, lorsque je me suis en-

dormi en niant la misère. Donnons-lui pour pendant ce vieillard en haillons qui tend la main: l'une des impressions tempétera l'autre.

Et cette heureuse famille de Greuze! Quelle gaieté dans les yeux des enfants! que de douce sérénité sur le front de la jeune femme! quel attendrissement religieux dans les traits du grand-père! Que Dieu leur conserve la joie! mais suspendons à côté le tableau de cette mère qui pleure sur un berceau vide. La vie humaine a deux faces qu'il faut oser regarder tour à tour.

Cachons aussi ces magots ridicules qui garnissent ma cheminée. Platon a dit que le beau n'était autre chose que la forme visible du bon. S'il en est ainsi, le laid doit être la forme visible du mal; l'âme se déprave insensiblement à le contempler.

Ah! si nous portions à l'examen de tout ce qui peut nuire à celle-ci le soin que nous mettons à éviter ce qui peut nuire à notre corps! Mais l'homme est un éternel mystère pour lui-même; sa propre personne est une maison où il n'entre jamais et dont il n'étudie que les dehors. Chacun de nous aurait besoin de retrouver sans cesse devant lui la fameuse inscription qui éclaira autrefois Socrate et qu'une main inconnue avait gravée sur les murs du temple de Delphes: CONNAIS-TOI TOI-MÊME.

(Magasin pittoresque.)

Mais à l'âge heureux de M^{lle} Rosa Lemarié, c'est le nom de cet orateur en jupon et en bavette. — Pic de la Mirandole se contentait, dans l'intervalle de ses leçons, de jouer à la balle sur les bords de l'Arno !
Allez, mademoiselle Rosa, allez retrouver vos poupées ! Jouez à la petite femme et au petit mari avec vos camarades. Racontez leur l'histoire du *Petit-Poucet*, de *Peau d'Ane*, et ne souillez pas vos lèvres roses de ces affreux mots de « République » et de « politique ». — Sinon, vous nous rappelleriez cette petite fille des contes de fées qui, n'ayant pas été sage, n'ouvrait la bouche que pour ne laisser tomber des crapauds et des grenouilles !

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Versailles, 14 novembre.
On s'occupe beaucoup de l'accord qui est intervenu entre M. Léon Say et la commission du budget. Les uns prétendent que le ministre a dû céder à la force; les autres disent qu'il y a eu des concessions réciproques. Dans tous les cas, la question des dégrèvements a été finalement résolue selon les désirs de M. Gambetta.
Aujourd'hui on a distribué : un projet de loi de M. de Freycinet relatif à l'amélioration des voies navigables avec un tableau désignant les travaux à exécuter; et un projet de loi relatif à l'organisation de l'enseignement primaire supérieur. Il sera créé une école supérieure par canton, pour les garçons. Les élèves ne seront admis qu'à l'âge de 12 ans, et après un examen spécial. Une classe d'enseignement supérieur pourra être annexée à l'école primaire des filles. Les dépenses seront à la charge des communes; cependant, l'Etat, sur le rapport du conseil départemental de l'instruction publique, pourra accorder des subventions.
A la séance, on discute l'élection de M. de Bourgoing, député de la Nièvre. Contre les conclusions favorables du bureau, la commission d'enquête réclame l'invalidation.
M. de Bourgoing défend sa cause à la tribune: « C'est, dit-il, la cinquième fois que mon pays m'a élu, et, à cette dernière élection, j'ai obtenu une majorité plus considérable que jamais. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Exposition universelle de 1878.
LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. — LES BUREAUX DE BIENFAISANCE.
Sous ce titre, le *Journal officiel* du 4 novembre a publié un long et intéressant rapport sur l'organisation et la marche des Bureaux de bienfaisance qui fonctionnent sur le territoire de la République; nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos concitoyens les principes de ce rapport, qui confirme pleinement ceux que nous n'avons cessé de soutenir depuis huit années pour justifier le maintien et le mode d'administration actuels du Bureau de bienfaisance de la ville de Saumur.
Du rapport de MM. les Inspecteurs généraux sur l'enquête de 1872-1874, il résulte que, loin de supprimer les Bureaux de bienfaisance, dont le nombre ne s'élevait qu'à 13,367, il conviendrait « d'organiser en Bureaux les 5,878 commissions charitables qu'ils ont rencontrées en activité, celles au moins qui sont pourvues de moyens suffisants. Il leur paraissait que le service local des petits secours urgents serait bien organisé, si chaque commune de plus de 1,000 habitants possédait son Bureau de bienfaisance, si aucun chef-lieu de canton n'en manquait. »
Ces conclusions de MM. les Inspecteurs ne demandent pas de commentaires; puissent-elles être méditées par les adversaires du Bureau de bienfaisance de Saumur !
Malgré tous les obstacles qu'on lui a suscités, il fonctionne légalement, utilement, et les membres qui le dirigent trouveront une récompense à leurs peines, à leurs soucis, dans ces termes du rapport: « L'inspection générale de 1872-74 n'a que des éloges pour les commissions administratives et pour leurs auxiliaires les sœurs et dames de charité. »
Après quelques observations sur la nécessité d'avoir des cadres uniformes de budget, etc., l'auteur du rapport ajoute: « Elle insiste en particulier sur ce point (page 58): Il doit être interdit aux Bureaux de

bienfaisance constitués légalement de rattacher leur comptabilité au budget communal; il faut qu'il y ait à cet égard indépendance complète. » Cette indépendance, cette autonomie, la commission administrative de Saumur l'a proclamée et l'a défendue contre l'édilité; c'est le seul point qui ait servi de base aux difficultés passées.
Un autre passage du rapport mérite d'être signalé: c'est celui qui déclare le caractère de service public des Bureaux de bienfaisance: « La bienfaisance nationale, sous toutes ses formes, est un service public, et, à ce titre, doit rester dans la dépendance directe, sous le contrôle de l'Etat. Mais ce n'est pas une raison pour que l'Etat accapare toutes les institutions de charité ou de philanthropie. Il a au contraire intérêt à en favoriser le développement, afin de diminuer le plus possible la charge qui lui incomberait autrement. »
Ce caractère de service public a été affirmé par la commission administrative, en 1876, pour le maintien du Bureau de bienfaisance dans le local qui lui est affecté, conformément à une délibération du Conseil municipal du 26 décembre 1856 et à la loi des 24 mai et 24 juillet 1867. (A suivre.)

Hier, un groupe de 100 fidèles de Saumur se sont rendus en pèlerinage au tombeau de saint Martin de Tours, sous la direction de M. l'abbé Branchereau, vicaire à Saint-Pierre.

Neuillé. — Le danger de se griser.
Lundi, vers 4 heures 1/2 du matin, Trotouin, Auguste, de Neuillé, venait de rentrer d'un bal où il avait passé la nuit et où il avait fait sauter plus de bouchons que de jeunes filles, quand tout à coup le feu se déclara dans sa boulangerie.

Le disciple de Bacchus, armé de son chapeau, puisait avec ardeur dans son bassin pour arrêter le feu, ce qu'il n'eût pas obtenu seul. Heureusement qu'aux cris de sa femme ses voisins accoururent et s'en rendirent promptement maîtres.
Trotouin, interrogé sur les causes de cet incendie, ne put donner d'explications bien catégoriques, mais tout porte à croire qu'en voulant allumer sa pipe, il aura mis le feu à des étoupes de chanvre qui l'ont communiqué au lit. La perte est de 200 fr. Rien n'était assuré.

L'été de la Saint-Martin. — Nous sommes entrés au commencement de la semaine dans cette période connue sous le nom de l'été de la Saint-Martin, ainsi nommée probablement parce que les froids qui signalent les premiers jours de novembre font place ordinairement, vers le 11, à une température plus douce.
Cette année, le bienheureux saint n'a pas jugé à propos de nous gratifier de cette période de beau temps qu'il nous accordait d'habitude comme un répit et comme un dernier souvenir des beaux jours d'été. Depuis le 11, en effet, et même à une date antérieure, l'atmosphère est pluvieuse et froide; les prédictions météorologiques sont, du reste, loin de nous annoncer une amélioration prochaine du temps.

Le sieur PIERRE DAVID, célibataire, ancien marchand de chevaux, né à Saint-Nicolas-de-Bourgueil (Indre-et-Loire) en 1848, sans domicile connu, est prié d'écrire à M^{lle} FLEURIAU, notaire à Bourgueil, ou de se présenter en son étude, pour faire connaître son domicile et recueillir la succession de son père, le sieur Pierre David-Thibault, décédé à Saint-Nicolas, le 10 octobre 1878.

ANGERS.

L'Etoile a reçu la lettre suivante:
« Monsieur le rédacteur,
Je vous demande la permission de parler dans vos colonnes de la poudrière d'Angers. Dans la lettre que je vous ai adressée il y a quelques jours, je posais cette question: Est-il vrai qu'il existe au château d'Angers un dépôt de matières explosibles tellement considérable qu'il suffirait d'une étincelle pour détruire non-seulement la ville, mais la plus grande partie de la vallée? J'ai à ce sujet de nouveaux renseignements qui me donnent le droit de dire que je n'ai nullement exagéré la gravité du danger auquel notre ville est exposée.
Notre administration municipale rem-

plit-elle bien tout son devoir? N'est-ce pas à elle qu'il appartient d'insister énergiquement auprès du gouvernement pour qu'il donne satisfaction aux vœux exprimés plusieurs fois déjà par le conseil municipal, le conseil d'arrondissement et le conseil général?

Si au ministère de la guerre on n'a pas tenu compte jusqu'à ce jour de ces vœux, n'est-ce pas peut-être parce qu'ils n'ont pas été suffisamment appuyés et mis en évidence? Je suis tenté de croire qu'ils ont été enterrés dans les cartons de quelque bureau sans qu'on ait même pris la peine de les examiner.

UN DE VOS LECTEURS.

NIORT.

Nous lisons dans la *Revue de l'Ouest*:
« Un véritable phénomène atmosphérique s'est produit mardi, vers les 2 heures du soir, à Niort. Des éclairs et des coups de tonnerre ont annoncé un orage qui a éclaté sur la ville comme en plein été.
Cet orage était accompagné d'une pluie diluvienne et de grêle.
Les cultivateurs se plaignent de ce mauvais temps. Il est impossible de labourer les terres argileuses, et les grains qui y sont semés pourrissent et devront être remplacés. »

RENNES.

La neige a fait son apparition à Rennes avant-hier matin; elle est tombée avec une telle abondance pendant environ une heure et demie, que le sol des rues et les toits des maisons en étaient recouverts d'une épaisseur de plusieurs centimètres.

Il est descendu du haut de la Loire, à Nantes, pendant le mois d'octobre dernier:

38 bateaux vides, 30 bateaux voyageurs, 138 bateaux ordinaires à la voile, chargés des marchandises dont le détail suit:

1,393 sacs farine pesant 221,485 kilogrammes, 704 tonneaux marchandises diverses, 121 tonneaux houille, 58 tonneaux poterie, 43 tonneaux vin, 717 tonneaux bois de toute espèce, 2,424 tonneaux matériaux, 79 tonneaux engrais, 10 tonneaux chanvres, 102 tonneaux ferraille.

Il est remonté pendant le mois:
69 bateaux vides, 29 bateaux voyageurs, un bateau remorqueur, 10 bateaux remorqués et 94 bateaux ordinaires à voiles, chargés des marchandises dont le détail suit:

136 tonneaux sel, 12 tonneaux fûts vides, 1,373 tonneaux houille, 198 tonneaux métaux, 51 tonneaux épicerie, 114 tonneaux matériaux, 318 tonneaux bois de toute espèce, 2,742 tonneaux froment, 26 tonneaux fruits et 150 tonneaux foin.

Faits divers.

LE CRIME D'ALLEMANS.

On écrit de Marmande au *Journal d'Agen*:
« Je voudrais pouvoir vous adresser tous les détails de cette terrible affaire, qui vient de plonger dans l'épouvante la population de cette paisible commune. Le temps me manque d'abord, et aussi l'émotion que je viens d'éprouver à la vue des cadavres m'empêche de vous écrire longuement.
Le crime a été commis le 10 au soir, vers 8 heures et demie, au lieu dit de la Carrière. Là habitaient, dans la même maison, un peu isolée, le nommé Laprade père, Justine Chautmet, son épouse, et la vieille mère de Laprade. Tous trois ont été assassinés. Par qui? C'est ce que l'enquête judiciaire ne manquera pas d'établir. Ce qui est certain, c'est que l'assassin a déployé dans la perpétration de son forfait une véritable férocité.
Le père Laprade a reçu un coup de feu dans la région du larynx. Cette blessure n'a pas dû causer la mort; alors le misérable, armé d'un instrument tranchant, qui paraît être une serpe, s'est jeté sur sa victime et l'a achevée.
Le corps de Laprade est criblé de coups; certaines parties sont littéralement hachées. On a compté trente blessures, la plupart très-graves. Le corps gît dans une véritable mare de sang.
A côté, baignant aussi dans leur sang, sont les deux femmes. Elles ont été frappées, abattues, avec le même instrument, puis

achevées à coups de crosse de fusil avec une telle violence que l'arme s'est brisée; une partie de ce fusil a été retrouvée près des cadavres; l'autre a été retrouvée dans une mare située à côté de la maison. C'est un spectacle horrible.

Et ce qu'il y a de plus terrible en cette affaire, c'est que les plus graves présomptions pèsent sur le fils Laprade, jeune homme âgé de 20 ans, qui aurait ainsi assassiné son père, sa mère et sa grand-mère. Le fusil retrouvé lui appartient.

Ce jeune homme est-il réellement l'auteur de ce triple assassinat? c'est ce qu'on ne tardera pas à savoir. En attendant, après une première confrontation, il a été arrêté et dirigé sur Marmande.

Je pars aussi pour cette ville d'où je vous adresserai d'autres détails. »

La concurrence ne s'exerce que sur les bons produits. Les capsules de goudron de Guyot, si efficaces dans les cas de rhume, catarrhes, bronchites, phthisie, ont été le but de nombreuses imitations. M. Guyot ne peut garantir que les flacons qui portent sa signature imprimée en trois couleurs. Dépôt dans la plupart des pharmacies. 8.

La charmante nouvelle de M^{lle} MARTE LACHÈSE, la *Pupille de Salomon* (un volume de 365 pages), dont la publication touche à sa fin dans l'*Echo Saumurois*, est en vente, au prix de 3 fr., chez M. DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean, et chez M. MILON, libraire, rue d'Orléans.

LOTÉRIE NATIONALE 4,800,000 francs de lots.

Toute personne prenant un abonnement d'un an à l'*Eclaircur financier* recevra gratuitement un BILLET DE LA LOTÉRIE NATIONALE. L'*Eclaircur financier* paraît tous les samedis (8 pages grand format). Abonnement 2 francs par an, en mandat ou timbres-poste, 45, rue Vivienne, Paris.
Ajouter 15 centimes pour envoi du billet.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 18 novembre 1878.

FRA-DIAVOLO

OU L'HOTELLERIE DE TERRACINE
Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique d'Auber.

LA ROSE DE SAINT-FLOUR

Opérette en 1 acte, paroles de Michel Carré, musique d'Offenbach.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.
S'adresser, pour rétenir des loges et stalles, au bureau de location, maison Thuau, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

Voici le sommaire des gravures contenues dans le dernier numéro de l'*Univers illustré*:

Le prince et la princesse de Galles, le prince et la princesse de Danemark montant dans le ballon captif des Tuileries. — Exposition universelle: les pavillons de Monaco, de Portugal, d'Espagne et de Hollande, dans le palais du Champ-de-Mars. — La galerie des machines françaises, dans le palais du Champ-de-Mars. — *Roméo et Juliette*, d'après le tableau de M. James Bertrand. — Revue comique du mois, par Cham (douze gravures). — Afghanistan: le passage de l'Indus. — M. Garnier-Pagès, décédé le 31 octobre. — Médaille donnée aux lauréats de l'Exposition universelle de 1878. — Rébus.

Abonnements (Paris et départements): 1 an, 22 fr.; 6 mois, 11 fr. 50; 3 mois, 6 fr. — Bureaux: rue Auber, 3, place de l'Opéra.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid,

toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 76.448 : Depuis cinq ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalescière m'a sauvé la vie. — ERNEST CATTÉ, musicien au 65^e de ligne, Verdun. — Dartres : M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55 ans), toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalescière. — N° 49.811 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnie, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — Cure n° 56.935 : Barr (Bas-Rhin), 4 juiv. — Monsieur, La Revalescière Du Barry a agi sur moi merveilleusement; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse; mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est redevenu admirable, et un catarrhe et névralgie à la tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmente plus. — DAVID RUFF, propriétaire. — N° 49.522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse. Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BRESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTRAU, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet; BREAULT-DÉLAGRÉE. — Bauge, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{me} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicer, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY & Co, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Ligne de Poitiers-Saumur.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — —	soir.	9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 30 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
12 — 45 — —	soir.	7 — 39 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 NOVEMBRE 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %			76 10	Crédit Foncier colonial, 300 fr.			373	Canal de Suez			722 50
4 %			78 70	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.			171 25	Crédit Mobilier esp.			770
4 1/2 %			105 50	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.			667 50	Société autrichienne			547 50
5 %			113 50	Crédit Mobilier			465	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor, t. payé.			500 25	Crédit foncier d'Autriche			360	Orléans			965
Dép. de la Seine, emprunt 1857			238	Charentes, 500 fr. t. p.			675	Paris-Lyon-Méditerranée			359 75
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			514	Est			1060	Est			358
— 1865, 4 %			524	Midi			838 75	Nord			364 50
— 1869, 3 %			413	Paris-Lyon-Méditerranée			1060	Ouest			356 75
— 1871, 3 %			399	Est			875	Midi			355 75
— 1875, 4 %			508	Orléans			1152 50	Charentes			37 10
— 1876, 4 %			506	Ouest			737 50	C ^{ie} Canaux agricoles			276 25
Banque de France			3150	Compagnie parisienne du Gaz			1212 50	Canal de Suez			558
Comptoir d'escompte			733 50	C. gén. Transatlantique			472 50				
Crédit agricole, 300 fr. p.			460								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 13 mai).

Départs de Saumur vers Angers.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
9 — 45 — —	(s'arrête à Angers) omnibus-mixte.
1 — 1 — —	soir.
1 — 25 — —	
4 — 10 — —	express.
7 — 15 — —	omnibus.
10 — 37 — —	(s'arrête à Angers).

Départs de Saumur vers Tours.	
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
9 — 31 — —	omnibus.
9 — 40 — —	express.
12 — 40 — —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — —	omnibus-mixte.
10 — 28 — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 3 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A CÉDER
LA CLIENTÈLE, MOBILIER ET MATÉRIEL
DE L'HOTEL DE LA PAIX
A Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
L'HOTEL DE LA PAIX
Rue Dacier, n° 36, à Saumur.
S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Etude de M^e LAUMONIER.

ADJUDICATION
Le 24 novembre 1878, à midi,
En l'étude,
D'UNE PETITE PROPRIÉTÉ
Au Vau-Langlais, commune de Saint-Florent,
Comprenant maison d'habitation et vigne de 63 ares, joignant M. Liénard et un chemin. (563)

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,
En l'étude dudit M^e AUBOYER,
Le samedi 16 novembre 1878, à deux heures,
QUATRE ACTIONS
Du chemin de fer de Poitiers-Saumur.
Mise à prix de chaque action : 250 fr.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE.
1^o CLOS DE VIGNE, à la Moulière, de 52 ares 50 centiares;
2^o MORCEAU DE VIGNE, aux Champceaux, de 32 ares 24 centiares;
Le tout commune de Distré.
Entrée en jouissance de suite.
S'adresser à M^e CLOUARD. (546)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
BELLE MAISON, servitudes, cours et jardin, à Saumur, quartier de Nantilly;
TRÈS-BELLE CAVE séparée, même quartier;
JOLIE PROPRIÉTÉ, à la Croix-Cassée, commune de Villeberrier.
S'adresser audit M^e CLOUARD.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
PROPRIÉTÉ
Au Pont-Fouchard, commune de Bagneux,
Comprenant maison, hangar, écurie, greniers, cour et jardin, de 25 ares 14 centiares.
Entrée en jouissance de suite.
S'adresser à M^e CLOUARD. (347)

A VENDRE
A LOUER
PRÉSENTMENT,
OU A ARRENTER
UNE GRANDE ET BELLE MAISON
Située à Doué, rue de Cholet,
Avec vaste écurie, remise, grenier au-dessus, jardin et enclos y appartenant; superficie, 22 ares.
Cette maison est propre pour toute industrie et agriculture.
S'adresser à M. GABILLEPOIS-GANTCHON, rue des Fontaines. (119)

Etude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE
POUR CAUSE DE DÉPART.
Le dimanche 24 novembre 1878, à midi, dans une maison sise au bourg de la commune du Vaudelnay-Rillé, appartenant à M. Goupil, il sera procédé, par le ministère de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, à la vente publique aux enchères de divers meubles et objets mobiliers appartenant à M. Goupil.
Il sera vendu notamment :
Une armoire, buffet, chaises, table, garde-robes d'homme et de femme, chemises, draps, une pendule, batterie de cuisine, une baratte, bois de chauffage, orge, avoine, foin, charrettes, charreues, carrioles, herbes, un moulin à vanner, un moulin à bluter, des outils aratoires et autres bons objets.
On paiera comptant, plus cinq pour cent. (584)

A VENDRE
UNE BELLE JUMENT de selle et d'attelage, âgée de six ans.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
UN CHIEN ANGLAIS, pur sang, âgé d'un an.
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,
PAR AUTORITÉ DE JUSTICE,
Le mardi 19 novembre 1878,
à une heure,
A Varrains, au domicile du sieur Bauplé, charpentier-vitrier,
Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur.

Cette vente consiste en :
Un buffet en noyer, pendule, tables, bancs, tabourets, chaises, bureau, comptoir, commode, glace, batterie de cuisine, vaisselle, linge et vestiaire;
Un billard et ses accessoires; une charrette à bras;
Vins blanc et rouge en bouteilles, bière et limonade;
Une charpente en bois blanc pour tente et une grande voile; tréteaux, planches, madriers, outils divers;
Autres meubles et ustensiles de ménage, et quantité d'autres objets.
Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.
Le commissaire-priseur, THUBÉ. (585)

A VENDRE
DEUX BEAUX ET BONS CHIENS, chassant toutes espèces de gibier.
S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi.
S'adresser au bureau du journal.

INCONTINENCE D'URINE
DES ENFANTS.
Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux.
Traitement gratuit pour les pauvres.

RHUMATISMES
Neuf guérisons sur dix par le
SALICYLATE DE SOUDE
SCHLUMBERGER
La Boîte 3 fr. SEUL DÉPÔT, 3 Boîtes 8 fr. par CHEVRIER, ph^{ie} 21, Montmartre, Paris
EXIGER Marque Schlumberger, seule garantie de pureté.
Dépôt à Saumur, ph^{ie} GABLIN.

PAS DE BONNE SALADE
SANS HUILE D'OLIVE
de B. LAPALU, à NICE (Alpes-Marit.)
1, rue du Lazaret (sur le Port).
La Maison accepte des représentants.

PHARMACIE-DROGUERIE
Ancienne Pharmacie PASQUIER
A. CLOSIER, Successeur,
Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris,
20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.
Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.
Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.
On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovat.

En vente, à Saumur, chez tous les Libraires.

L'ILIADÉ ET L'ODYSSÉE
D'HOMÈRE
MISES A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE
Par F. DABURON, ancien magistrat.

L'Iliade est suivie du récit de la chute de Troie, par Virgile (2^e livre de l'Énéide).
Un volume, l'Iliade : 3 fr. — Un volume, l'Odyssée : 2 fr. 50 c.
Les deux volumes ensemble : 5 fr.

LES MODES PARISIENNES
Bureaux : 22, rue de Verneuil, Paris.
Les Modes Parisiennes sont le plus richement illustré des journaux de modes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux, conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux Modes Parisiennes de publier, bien avant les autres journaux, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irréprochables.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION	DEUXIÈME ÉDITION
COMPRENANT	COMPRENANT
1 ^o Chaque semaine, un Numéro de huit pages; illustré de nombreuses gravures;	1 ^o Chaque semaine, le Numéro de huit pages, comme la première édition;
2 ^o Chaque mois, une double planche de Patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-même les toilettes représentées par les gravures.	2 ^o Chaque mois, la double planche de Patrons;
UN AN : 12 FR. — SIX MOIS : 7 FR. — TROIS MOIS : 3 FR. 50.	3 ^o Chaque semaine, une magnifique gravure sur acier, colorée et imprimée sur papier de luxe.
	UN AN : 25 FR. — SIX MOIS : 13 FR. 50. — TROIS MOIS : 7 FR.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un Mandat-Poste et adressées à M. le Directeur des MODES PARISIENNES, 2, rue de Lille, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.